Carrières sur-Seine.fr

Contre les cambriolages, adoptez les bons réflexes !

En raison d’une recrudescence de cambriolages dans la Ville, nous vous conseillons de redoubler d’attention et de vigilance. Les cambriolages peuvent aussi avoir lieu de jour, en présence des occupants.

Pour éviter les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Équipez votre porte d’un système de fermeture fiable, d’un moyen de contrôle visuel (œilleton), d’un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d’alarme, etc.).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d’une porte vitrée.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs… Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage : ils offrent des moyens d’entrer chez vous.
- N’inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d’objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Répertoriez et photographiez vos objets de valeur.
- Inscrivez-vous au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires® qui permet une liaison directe de la Police municipale avec les habitants, en plus des voisins entre eux.

Avant de partir en vacances…

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien, etc.).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Faites vivre votre habitation en votre absence avec des minuteurs pour la lumière et que votre domicile paraisse habité tout en restant sécurisé.
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.
- Inscrivez-vous à l’Opération Tranquillité Vacances pour permettre à la Police municipale d’assurer une surveillance de votre domicile en votre absence.

Que faire si vous êtes victime d’un cambriolage ?

- Laissez les choses en l’état et prévenez les services de police en composant le 17
- Portez plainte rapidement. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Pensez à faire opposition auprès de votre établissement bancaire en cas de vol de chéquier ou de carte de crédit
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés.

Documents
Dépliant - Les bons réflexes contre les cambriolages
Dépliant - Faites-vous dépanner, pas arnaquer
Contact

Police municipale

20 rue des Cailles
78420 Carrières-sur-Seine

01 39 15 79 58

pm@carrieres-sur-seine.fr